

Espaces Naturels Sensibles

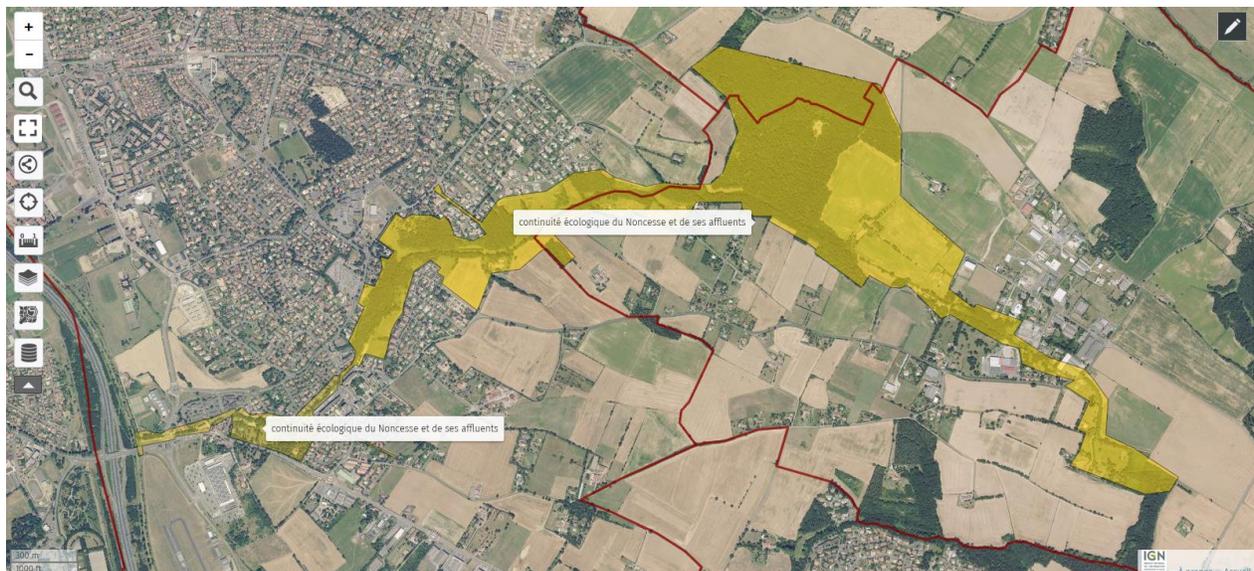
Proposition de projet pour le territoire de Balma dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Conseil Départemental.

Intitulé

La continuité écologique du Noncesse et de ses affluents.

Localisation du projet

Communes de BALMA et FLOURENS, de la source du Noncesse au confluent de l'Hers.



Description synthétique

Créer un ENS d'initiative territoriale pour l'acquisition, la mise en valeur et la gestion de la trame verte et bleue du Noncesse : il représente un des rares témoins encore naturel du paysage de la vallée de l'Hers.

Objectifs poursuivis

- **Préserver la qualité du site, de ses paysages, et de sa biodiversité.**
- **Réparer et préserver la continuité du corridor écologique de la vallée du Noncesse, de la source au confluent.**
- **Sauvegarder les prairies naturelles associées au milieu et retrouver l'épaisseur du boisement naturel (ripisylve) : bois, haies...**
- **Faire un sentier pédestre et pédagogique continu le long du Noncesse.**
- **Améliorer et contrôler la qualité de l'eau, et de l'écosystème aquatique.**

Enjeux naturalistes identifiés sur le site

- Réaliser un inventaire et mettre en place un observatoire de l'écosystème aquatique, et de l'écosystème des berges.
- Maintenir et mettre en valeur les parcelles d'intérêt botanique dont les prairies de fauche, en les intégrant au corridor.
- Maintenir les continuités écologiques avec les espaces naturels et espaces agricoles protégés
- Développer le verger associatif existant.
- Préserver les emprises foncières nécessaires au développement du corridor écologique,
- Tracer un sentier nature continu depuis la source jusqu'au confluent.
- Mettre en place des aménagements pour l'accueil du public (sentiers, signalétique, aire de pique-nique, aménagements pmr ...)

Menaces identifiées

- **A Flourens, près de la source : « territoires d'extension économique dédiés» prévue au SCOT**
 - Présence actuelle de nuisances industrielles (bruits, poussières, camions)

- Risque de pollution de l'eau et de l'air,
- Risque de disparition du lit de la rivière et des restes de ripisylve,
- Modification des paysages de référence.

- **A Balma, de Flourens à la cité de Lasbordes : poursuite de la construction d'un habitat de "résidences" à proximité immédiate de la rivière.**
 - Risque de disparition des parcelles d'intérêt botanique et de prairies de fauche,
 - Risque d'érosion due à la pente,
 - Risque de perte de biodiversité du fait de la fréquentation intensive et de la Réduction de l'espace du corridor écologique (mammifères, oiseaux, flore, arbres remarquables, ...)

- **Lutte contre les inondations du Noncesse**
 - Travaux de régulation du Noncesse envisagés : perte de biodiversité potentielle pendant les travaux
 - Aléas climatiques violents dans le futur : risque d'inondation et d'érosion accrus.

- **A Balma, de la cité de Lasbordes au confluent:**
 - Risque de pollution de proximité du Noncesse dans un secteur très dense (dépôts sauvages, parkings...),
 - Perturbation de la biodiversité du fait de la fréquentation intense sur un sentier étroit longeant le Noncesse et le ruisseau des Arnis (dont orchidées).
 - Inondations répétées des zones d'habitat du fait du busage de la partie aval du Noncesse.